



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

272. Abominable. Détestable. Exécrable. (N.)

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

ce qu'on désapprouve & ce que l'on condamne. Le malade *abhorre* les remèdes. Le malheureux *déteste* le jour de sa naissance.

Quelquefois on *abhorre* ce qu'il seroit avantageux d'aimer; & l'on *déteste* ce qu'on estimeroit, si on le connoissoit mieux.

Une ame bien placée *abhore* tout ce qui est basse & lâcheté. Une personne vertueuse *déteste* tout ce qui est crime & injustice.

272. ABOMINABLE. DÉTESTABLE.  
EXÉCRABLE. (N.)

L'idée primitive & positive de ces mots, est une qualification de mauvais au suprême degré; en sorte qu'ils ne sont susceptibles, ni d'augmentation ni de comparaison, que dans le cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre tous ceux à qui ce même genre de qualification pourroit convenir. Ainsi l'on dit: *La plus abominable* de toutes les débauches; mais l'on ne diroit pas: Une débauche *très-abominable*, ni plus abominable qu'une autre. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent tous les modificatifs dont on peut faire accompagner la plupart des autres épithètes. Voilà en quoi ils sont synonymes.

Leur différence consiste en ce que l'*abominable* paroît avoir un rapport plus particulier aux mœurs; le *détestable*, au goût; l'*exécrable*, à la conformation. Le premier marque une sale corruption; le second désigne du mauvais ou de la dépravation; & le dernier exprime une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage, s'y plongent ordinairement *juste* dans ce qu'il y a de plus *abominable*. Tel



mets est aujourd'hui traité de *détestable*, qui faisoit chez nos peres l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissent, aux yeux d'un homme interressé, la plus *exécrable* de toutes les créatures.

273. AFFREUX. HORRIBLE. EFFROYABLE. ÉPOUVANTABLE. (N.)

Ces épithetes sont du nombre de celles qui, portant la qualification jusqu'à l'excès, ne sont guere employées avec les adverbess de quantité qui forment les degrés de comparaison. Elles qualifient toutes les quatre en mal, mais en mal provenant d'une conformation laide ou d'un aspect déplaisant.

Les deux premieres semblent avoir un rapport plus précis à la difformité; & les deux dernieres en ont plus particulièrement à l'énormité.

Ce qui est *affreux* inspire le dégoût ou l'éloignement; l'on a peine à en soutenir la vue. Une chose *horrible* excite l'aversion; on ne peut s'empêcher de la condamner. L'*effroyable* est capable de faire peur; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement & quelquefois la terreur: on le fuit; &, si on le regarde, c'est avec surprise.

Ces mots, souvent employés au figuré en ce qui regarde les mœurs & la conduite, le sont aussi à l'égard des ouvrages de l'esprit dans la critique qu'on en fait: un illustre Auteur du siecle dernier vouloit absolument les en bannir, parce qu'ils servent moins à marquer le vrai mérite de l'ouvrage, que la maniere dont est affectée la personne qui en parle.